

Rehausseur et siège auto : jusqu'à quel âge ?

Tout comme les adultes, les adolescents ou encore les personnes plus âgées, les enfants et les bébés sont dans l'obligation d'être s'attachés au siège de la voiture en roulant, au moyen de la ceinture de sécurité ou d'un autre accessoire comme le rehausseur ou [le siège auto](#). Le but ? Augmenter la sécurité et mieux prévenir les dangers en cas de freinage brutal inattendu par exemple ou d'accident. Pour sa part, jusqu'à quels âges l'utilisation du rehausseur et du siège auto est-elle imposée ?

Sommaire [[Masquer](#)]

- [1 Rehausseur, siège auto et système Isofix, un pack sécurité complémentaire jusqu'en 2018](#)
- [2 Jusqu'à quel âge votre enfant doit-il utiliser son siège ou rehausseur ?](#)
- [3 Choisir le siège auto de votre enfant](#)
- [4 Quelles modalités d'utilisation quand on a un véhicule équipé du système i-Size ?](#)
- [5 Quel emplacement pour quel âge ?](#)

Rehausseur, siège auto et système Isofix, un pack sécurité complémentaire jusqu'en 2018

Quel que soit son âge, tout comme le conducteur, le passager d'une voiture doit être protégé au maximum des dangers de la route à l'aide d'une ceinture ou d'un autre équipement adapté à son âge, comme le suggère la loi sur la sécurité routière. En vertu de la législation en vigueur, il sera ainsi directement attaché avec une ceinture de sécurité du véhicule ou maintenu par un siège homologué. Par ailleurs, jusqu'en 2018, cet ensemble de mesures est joint à l'utilisation du système Isofix, le must en matière de sécurité enfantine et qui garantit une meilleure fixation du siège auto et une meilleure sécurité à l'utilisateur. Un système obligatoirement présent dans les nouveaux véhicules depuis 2011.

Jusqu'à quel âge votre enfant doit-il utiliser son siège ou rehausseur ?

Selon la norme de sécurité en vigueur, la norme i-Size, aussi appelée norme R129, le choix d'un siège auto se base principalement sur le poids de l'utilisateur concerné.

Ainsi, jusqu'à ce qu'il atteigne 10 kg, votre progéniture doit être attaché au moyen d'un équipement tel que le lit nacelle à placer sur la banquette arrière, ou un siège auto à placer dos à la route. Dans le premier cas, sa sécurité est optimisée par un filet de retenue, fixé à la banquette via ses ceintures. Dans le second cas, il s'agit plus d'un lit auto où bébé est semi-allongé, sachant qu'à 10 kg, généralement, un enfant n'est pas en mesure de s'asseoir tout seul comme un grand. Et votre

dispositif se fixe au moyen de la ceinture de votre auto, sur le siège avant ou sur la banquette arrière, toutefois, obligatoirement dos à la route.

- Jusqu'à ce qu'il atteigne les 13 kg, le jeune passager doit utiliser un lit nacelle ou un siège, dos à la route également.
- Jusqu'à ce qu'il atteigne les 19 kg et à partir de 9 kg, l'utilisateur doit être placé dans un siège à harnais ou un siège réceptacle. Dans le premier cas, son équipement est fixé au moyen du harnais qui entoure sa taille et dans le second cas, au moyen des ceintures de la banquette arrière.
- Jusqu'à ce que votre chérubin atteigne les 25 kg et à partir de 15 kg, il utilisera le rehausseur ou s'installera directement sur la banquette arrière selon son âge. Dans le premier cas, son accessoire est fixé au moyen de la ceinture de sécurité à passer à travers des orifices intégrés aux accoudoirs. Dans le second cas, il est maintenu par la ceinture de sécurité.
- Jusqu'à ce qu'il atteigne les 36 kg et à partir de 22 kg, le passager utilisera un rehausseur ou s'installera directement sur le siège arrière. Dans les deux cas respectifs, le dispositif et l'utilisateur sont retenus par la ceinture de sécurité.



Choisir le siège auto de votre enfant

Sinon, si vous préférez vous référer à l'âge de votre enfant plutôt qu'à son poids ou encore à sa taille, le mieux reste de se baser sur le groupe de siège qui pourrait le concerner.

- Le groupe de 0 concerne les bébés dès la naissance jusqu'à peu près 15 mois.
- Le groupe 0+ concerne les bébés dès la naissance jusqu'à 2 ans environ.
- Le groupe 1 rassemble des équipements pour enfant de 9 mois à 5 ans.
- Le groupe 2 rassemble des sièges auto pour enfant de 3 ans à 8 ans en moyenne.
- Quant au groupe 3 il concerne les enfants de 6 ans à 12 ans environ maximum.

Quelles modalités d'utilisation quand on a un véhicule équipé du système i-Size ?

Pour leur part, les sièges à installer dans un véhicule i-Size concernent généralement les enfants de moins de 15 mois et sont alors placés dos à la route. De plus, la taille constitue ici le critère de choix principal du dispositif de sécurité intéressant.

Quel emplacement pour quel âge ?

Sinon, l'âge de votre enfant peut aussi déterminer son emplacement dans le véhicule. À moins de 10 ans, celui-ci est obligatoirement assis à l'arrière du véhicule. Toutefois, un bébé semi-allongé dans un siège dos à la route et spécialement conçu pour être installé à l'avant peut donc être placé à cet endroit spécifique.

Cette autorisation est aussi valable dans le cas où votre véhicule est dépourvu d'un siège arrière ou de ceintures de sécurité à l'arrière, ou encore lorsque toutes les places arrières sont occupées par des enfants de bas âge, installés dans des équipements à placer à l'arrière.